

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE 24 JUILLET 2023**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 24 juillet 2023 à compter de 19 h 00.

Présents sont les Conseillers Alexandre Tanguay, Carmen Migneault, Simon Brochu, Christopher Astle et Raynald Banville formant quorum sous la présidence du maire, M. Jean-Pierre Pelletier

Est aussi présent : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et greffier-trésorier.

**1. Ouverture de l'assemblée.**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**  
**RÉSOLUTION #23-07-119**

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que l'assemblée du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 00.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

**RÉSOLUTION #23-07-120**  
**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par Mme la Conseillère Carmen Migneault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. Ouverture et présences.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adjudication du contrat de la réfection de la rue Rousseau.
4. Mandater un laboratoire pour l'analyse des sols et des matériaux concernant le projet sur rue Rousseau.
5. Mandater une firme pour la surveillance des travaux de la rue Rousseau.
6. Période de questions.
7. Levée de l'assemblée.

**RÉSOLUTION #23-07-121**  
**ADJUDICATION DU CONTRAT DE LA RÉFECTION DE LA RUE ROUSSEAU**

**ATTENDU QUE** la Ville a procédé à l'ouverture des soumissions du projet « **Réfection de la rue Rousseau** »;

**ATTENDU QUE** quatre (3) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**ATTENDU QUE** la firme Tetra Tech QI Inc. a procédé à l'analyse des soumissions;

**ATTENDU QUE** la firme Tetra Tech QI Inc. recommande l'adjudication du contrat à « **2646-1871 Québec Inc. Aménagement Benoit Leblond** », soit l'entrepreneur ayant déposé la plus basse soumission conforme pour un montant de 311 733.55 \$ taxes incluses;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par M. le Conseiller Alexandre Tanguay et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accorde le contrat à « **2646-1871 Québec Inc. Aménagement Benoit Leblond** » pour la réfection de la rue Rousseau au montant de 311 733.55 \$ taxes incluses. Ces travaux sont admissibles au Programme TECQ 2019-2024.

**4. Mandater un laboratoire pour l'analyse des sols et des matériaux concernant le projet sur rue Rousseau.**

**RÉSOLUTION #23-07-122**  
**MANDATER UN LABORATOIRE POUR L'ANALYSE DES SOLS ET DES MATÉRIAUX CONCERNANT LE PROJET SUR RUE ROUSSEAU**

Il est proposé par M. le Conseiller Christopher Astle et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer donne le contrat de l'analyse des sols et des matériaux concernant le projet sur rue Rousseau à la firme Englobe. Ces travaux sont admissibles au Programme TECQ 2019-2024.

**5. Mandater une firme pour la surveillance des travaux de la rue Rousseau.**

**RÉSOLUTION #23-07-123**

**MANDATER UNE FIRME POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE LA RUE ROUSSEAU**

Il est proposé par Mme la Conseillère Carmen Migneault et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accorde le contrat de surveillance des travaux de réfection de la rue Rousseau à la firme Tetra Tech QI Inc. pour un montant de 40 920 \$ plus les taxes applicables selon l'offre de service datée du 3 juillet 2023, N/Réf. : 48291TT (10BA). Les couts de ce mandat sont admissibles au Programme TECQ 2019-2024.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a pas de période de questions, car aucun citoyen n'assiste à l'assemblée.

**7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION #23-07-124**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Conseiller Alexandre Tanguay propose que la présente séance soit levée à 19h07.

---

Jean-Pierre Pelletier, maire

---

Stéphane Marcheterre,  
Directeur général et Greffier-trésorier